

Nouveaux timbres

Deux nouveaux timbres, l'un sur la marmotte de l'île de Vancouver, l'autre sur le bison des bois, mettent fin à la série de huit vignettes consacrées aux espèces menacées d'extinction, émises depuis 1977 par les Postes canadiennes.

Le bison des bois est une sous-espèce du bison des plaines, mais il est plus gros, plus foncé et plus laineux que ce dernier. Ce sont la chasse et la rigueur de certains hivers qui ont réduit la population du bison des bois. Il n'en restait que 2 000 vers 1922, et on le trouvait dans ce qu'on appelle maintenant le Parc national de Wood Buffalo. Son croisement avec le bison des plaines, lequel avait été amené dans cette région par le gouvernement fédéral, avait presque complètement éliminé cette sous-espèce. Par bonheur, un troupeau de pure race de 200 têtes a été repéré par le Service canadien de la faune en 1957. Depuis, ce dernier veille à la survie et à la reproduction du bison des bois. Il en existe maintenant plus de 800.

La marmotte de l'île de Vancouver, un des rares mammifères uniques au Canada, se trouve aujourd'hui seulement dans cette île. A l'heure actuelle, il reste entre 50 et 100 de ces mammifères, victimes de l'homme et d'autres prédateurs.



ges, tournée vers l'intérieur, aux quatre coins.

Les six timbres précédents illustraient le cougar de l'Est (1977), le faucon pèlerin (1978), la tortue molle à épines et la baleine franche (1979), ainsi que la poule des Prairies et le corégone atlantique (1980).

Des glaces à l'assaut d'un barrage...

En hiver, le barrage de la centrale de Beauharnois (Québec) doit continuellement être protégé contre l'amoncellement de glace devant les entrées de turbines, lequel risquerait de diminuer le rendement de la centrale.

Deux capitaines, employés en permanence par l'Hydro-Québec, y veillent à bord du brise-glace *Deschenaux* d'une puissance de 600 CV. "Le bateau ne sort pas tous les jours, mais seulement lorsque l'accumulation des glaces est assez importante et le "couvert" assez large pour qu'on s'inquiète de la formation du frasil", indique l'un des capitaines. Le frasil, sorte d'agglomération de cristaux, s'agrippe sous les glaces et forme un barrage artificiel qui obstrue la circulation de l'eau vers les vannes d'accès. En perdant de l'eau, on perd de l'énergie.

Cette saison, le *Deschenaux* est sorti pour la première fois le 18 décembre et, ensuite, plusieurs jours d'affilée pendant les grands froids. Il demeure parfois sur le canal pendant 24 heures consécutives, jusqu'à ce que la couche de glaces soit entièrement brisée. La partie du canal en amont de la centrale est protégée de la descente des glaces par sept estacades installées jusqu'au lac Saint-François sur une distance de 24 kilomètres.

Selon un article du *Financial Post*, les banques canadiennes font d'excellentes affaires à Hong Kong où se trouvent des succursales des six banques les plus importantes du Canada. Celles-ci profitent en particulier du boom immobilier que connaît Hong Kong.

Le Luxembourg honore un professeur canadien

Un professeur de l'Université de Sherbrooke a été nommé Officier de l'Ordre du mérite du grand-duché de Luxembourg.

"M. [Antoine] Naaman donne aux jeunes et aux écrivains de toute la francophonie la possibilité de s'exprimer et d'éditer leurs livres... Son oeuvre met en contact tous les pays de la francophonie", a déclaré Mme Marie-Claire Lefort, consul général du Luxembourg à Québec, lors de la cérémonie de remise de la décoration et du brevet.

M. Naaman a profité de l'occasion pour annoncer qu'un nouveau projet "conçu par un collègue de Toronto, étudierait en 1981-1982, la littérature luxembourgeoise de langue française, la littérature française de Belgique et la littérature suisse romande, dans une perspective comparée pour dégager les dénominateurs communs entre les cultures des trois pays partiellement francophones, limitrophes de la France."

Un Canadien aide un ex-Beatle

Un professeur de musique d'Edmonton (Alberta) a adressé à l'ex-Beatle George Harrison des analyses électroniques de différents morceaux, lesquelles pourraient le laver d'une accusation de plagiat à la suite de laquelle un tribunal américain a condamné Harrison à une amende de \$587 000.

M. Jim Hagan a, en effet, comparé les épreuves fournies par un ordinateur auquel il avait soumis la chanson *My Sweet Lord*, écrite par Harrison en 1971, et la trame sonore de *He's so fine* de John Mack, que l'ancien Beatle aurait, selon le tribunal qui l'a condamné, "inconsciemment copié".

Le professeur de musique canadien affirme que le "leidographe" (transcription graphique par l'ordinateur de la trame sonore) des deux morceaux montre qu'ils sont totalement différents.

"Les deux thèmes ne se ressemblent pas, les éléments rythmiques ne sont pas les mêmes, la structure de la mélodie diffère dans chacun des morceaux", affirme M. Hagan qui estime que ces "radiographies" des chansons de John Mack et George Harrison peuvent être comprises par des hommes de loi.



Données techniques

Valeur: Marmotte: 17c. Bison: 35c.

Date d'émission: 6 avril 1981.

Dessin: Marmotte: Michael Dumas; bison: Robert Bateman.

Imprimeur: Canadian Bank Note Company.

Tirage: Marmotte: 21 500 000; Bison: 12 500 000.

Format: 40 mm x 24 mm (horizontal).

Dentelure: 13.

Gomme: A.P.V.

Papier: Couché d'un côté, litho.

Procédé d'impression: Lithographie en quatre couleurs.

Présentation du feuillet: 50 timbres.

Inscription de la planche: dans les mar-